

Bonjour à toutes et tous,

Ouverture en ligne des inscriptions sur site EPA dès le mercredi 21 Août à 9h00 :

<http://www.associationepa.fr/fr/inscription>

[EPA - Saison 2024-2025 - Inscriptions](#) (*Bien respecter le processus d'inscription*)

Renouvellements : 185 € - 15 € participation ATSCAF 49 soit 170 € (règlement à l'ATSCAF 49)

Primo-Adhérent EPA uniquement : 170 € - 15 € de participation ATSCAF 49 Soit 155 € (Règlement à ATSCAF 49)

Activités avec supplément : Aquagym/Aquatonic : 80 € - Pilates : 110 € (règlement directement à l'EPA)

BULLETTIN D'INSCRIPTION 2024 / 2025 EPA / ATSCAF (en PJ et site local atscaf49) :

https://locales.atscaf.fr/vitrine/sports.php?code_section=4900#1342

Modalités d'inscriptions saison 2024/2025 , ci-dessous

INFOS COMPLÉMENTAIRES :

Sur internet, **les adhérents des comités d'entreprise doivent cocher « paiement au secrétariat »**, pour apporter le bon de paiement le cas échéant

 **Attention, en aucun cas , vous ne devez payer directement au secrétariat de l'EPA sinon vous n'aurez pas la participation de 15 € de votre ATSCAF 49 - Votre règlement doit être effectué à l'ATSCAF 49.**

L'EPA établira ultérieurement à l'ATSCAF une facture globale de l'ensemble des adhésions des atscafiens 49.

Au secrétariat, les adhérents doivent se présenter avec le bon de paiement / inscription tamponné :

https://locales.atscaf.fr/vitrine/sports.php?code_section=4900#1342

Inscription aux créneaux d'activité :1 -

Limité à 3 inscriptions maximum par adhérent par semaine - Les adhérents peuvent s'inscrire à l'année ou à la semaine

Participation :

Carte est obligatoire et va servir à recenser la participation des adhérents sur chaque créneau d'activité -

Serviette et bouteille d'eau sont obligatoires

Tapis individuel, l'EPA ne va plus fournir de tapis. Chacun devra apporter son propre tapis.

Limitation à la capacité de salle, les participants du créneau seront limités à la capacité des salles

Je reste à votre entière disposition pour des infos complémentaires - Bureau cité admin. ouvert exceptionnellement toute la journée (9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00), ce jour, mardi et jeudi.